

Fiche d'adhésion à la **FALE**, pour une association pour l'année **2021**

Fédération des Associations pour la Langue normande.

L'AG du 23 janvier 2021 n'a pas changé l'adhésion **minimum** fixée à **20 €** pour une association.

Soyez généreux, les actions à entreprendre sont nombreuses et la convention avec le président de la Région Normandie signée le lundi 17 juin 2019 ne les couvre pas toutes !

Le trésorier, R. Pézeril

A conserver par votre association,

1) Adhésion de l'association : « »

Mail :@..... Adresse :

..... tél :

adhère à la FALE pour l'année 2021 espèces €, chèque de €, le 2021

à renvoyer : coupez ici svp ://

Adhésion à la FALE de l'association dénommée :

« »

Date de déclaration au Journal Officiel : N° :

N° SIRET :

Président.e : Vice-président.e :

Trésorier.ière : Secrétaire :

Mail du / de la président.e :@.....

Adresse :

tél : et

adhère à la FALE pour l'année 2021 espèces €, chèque de €

Date : le 2021, Signature ou tampon :

Poster à Rémi Pézeril La FALE 28 La Luzerne de Haut 50260 BRICQUEBEC